

La Montagne du 7 janvier 2020

FRANCHESSE ■ Classement annuel des fermes et maisons fleuries

Des fleurs, malgré la sécheresse

L'an dernier encore, en dépit de la sécheresse et des grosses chaleurs qui ont marqué l'été, la commune de Franchesse a offert aux visiteurs un visage fleuri et décoré de façon originale.

ici, depuis longtemps, les désherbants sont bannis et les pieds de murs sont parcourus par des fleurs semi-sauvages, qui se relayent au cours de l'année. Gilles Villatte, le cantonnier communal, a à cœur de respecter les consignes de la Fredon et d'apporter des réponses originales au désherbage chimique des espaces publics.

La population contribue comme toujours à l'embellissement du village et de sa campagne, en fleurissant abondamment les jardins et parcs visibles de la voie publique, les fermes et les maisons de



COMPLIMENTS. Encadrées par Christian Collaye et le maire Gérard Vernis, quelques-unes des participantes au concours communal des maisons et fermes fleuries.

bourg. Christian Collaye, troisième adjoint au maire en charge de l'environnement, a remis aux participants une récompense pour leur effort.

Les lauréats. Première catégorie (maison avec jardin) : 1. Thérèse Thuard (Le Pré-de-la-Croix-d'Or); 2. Paulette Désurrier (22, faubourg de la Madelei-

ne), 3. Chantal Valnon (1, la Palissade), 4. Jacques Minien (Les Drugnauds) et Camille Yonnet (21, rue des Lanciers), 6. Sylviane Meunier (Le Village), 7. Roland Govignon (Le Champ-de-la-Grange), 8. Carine Diat (La Rougeasse), 9. Julie Cancre (Le Coq), etc.

Deuxième catégorie (maison avec possibilités

réduites de fleurissement) : 1. Nicole Collin (27, rue des Lanciers), 2. Nicole Désamais (7, place Marguerite Chanier), Patricia Audoux (1, route d'Ygrande), Christine Prieur (Les Quatre-Vents).

Septième catégorie (fermes) : 1. Monique Rabet (Marchandière), 2. Jacqueline Valnon (Les Renaults). ■